DLP 14-4-86047251
ISSN 0751-154X ®

Avertissements agricoles



Bulletin technique n° 1 du 18 mars 1986

COLZA
* CHARANCON DE LA TIGE : Ne vous laissez pas piéger !

POIS PROTEAGINEUX
* DESHERBAGE EN PRELEVEE : Rien de nouveau

BLE * PIETIN VERSE : Comment traiter en 1986 ?

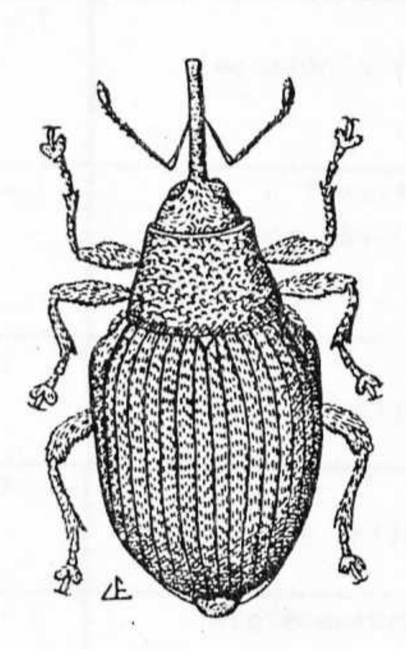
COLZA

CHARANCON DE LA TIGE : NE VOUS LAISSEZ PAS PIEGER !

→ *Rappel de la biologie :*

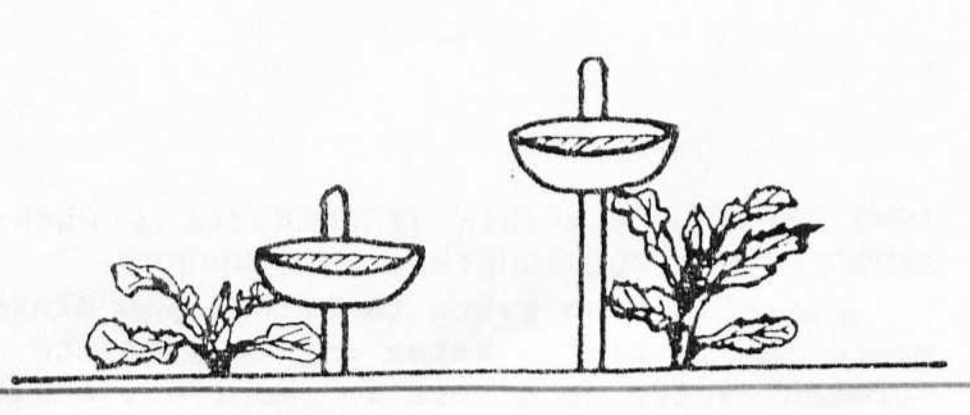
- *Les adultes passent l'hiver enterrés dans les anciens champs de colza. Les premiers vols sont généralement observés quand la température du sol dépasse 8° C.*
- *Les insectes peuvent alors coloniser les colzas en place, d'abord pour s'alimenter puis pondre.*
- *C'est la ponte qui est à l'origine des dégâts car elle provoque une nécrose interne des tissus conduisant aux symptômes bien connus de déformation et/ou d'éclatement des tiges.*

LE STADE DE GRANDE SENSIBILITE COMMENCE A LA REPRISE DE VEGETATION ET S'ACHEVE QUAND LA TIGE A 20 CM DE LONG.



Gros charançon de la tige 3 - 4 mm de long - couleur gris cendré - bout des pattes noir

→ Pour le détecter : **Installez dans vos colzas une cuvette jaune**



- Celle-ci doit être placée à plus de 10 m de la bordure, à un endroit abrité se réchauffant rapidement, si possible du côté d'un ancien champ de colza.
- La cuvette doit être remplie d'eau aditionnée de mouillant et toujours placée à hauteur de la végétation.

Imprimerie de la Station de Strasbourg
Directeur-Gérant D. CALLU
Publication Périodique :
CPPAP N° : 1848 AD.
Abonnement annuel : 130 F

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative
67084 STRASBOURG CEDEX
Alsace : (88) 37.32.18. - 69.65.89.
Haut-Rhin (89) 41.11.68.



ATTENTION

N'intervenez pas aux premières captures - attendez nos conseils

Quand la fin de l'hiver est froide, les vols de charançons sont souvent groupés et l'activité de ponte ne démarre pas dès le début de l'infestation. La persistance d'action des produits étant faible pendant la période d'élongation de la tige (environ 1 semaine), les traitements trop précoces risquent d'être inéfficaces.

POIS PROTEAGINEUX

DESHERBAGE EN PRELEVEE : RIEN DE NOUVEAU

	PRODUIT COMMERCIAL (matière active)	DOSE P.C. /HA	ADVENTICES SENSIBLES	OBSERVATIONS
PRE-SEMIS	BONALAN (benfluraline)	6 l	Graminées annuelles Gaillet, renouées liseron et des oiseaux, véroniques	incorporation de 3 à 6 cm dans les 24 heures ✱
PRE-LEVEE - POST-SEMIS	TENORAN (chloroxuron)	7 kg (8 kg sol lourd)	Nombreuses dicotylédones annuelles sauf gaillet, lamier, renouées liseron	
	CHANDOR - TERSIPLENE - FERMAX (linuron + trifluraline)	4 - 5 l	Graminées sauf folle-avoine dicotylédones annuelles (dont matricaires, véroniques,...)	Traiter juste après le semis Le semis doit être profond (3-4 cm) ou bien recouvert de terre. (Moins sélectif du pois d'hiver)
	TRIBUNIL (méthabenzthiazuron)	4 kg	Graminées sauf folle-avoine dicotylédones annuelles sauf gaillet et véroniques.	Adapter la dose à la nature du sol
	PHENOTERB (nitrofène + dinoterbe)	7 - 10 kg	Graminées sauf folle-avoine dicotylédones annuelles sauf gaillet	Employer 4 à 5 jours avant la levée des pois. Dose faible dans les sols battants, limoneux et sableux
	HERBALT - HERBALT S (nitrofène + néburon)	7 - 6 kg	Vulpin, paturin, agrostis, folle-avoine en train de lever Dicotylédones annuelles dont matricaires et véroniques.	
	TRAPAN (pendiméthaline + linuron)	2,5 kg	Graminées sauf folle-avoine dicotylédones annuelles sauf gaillet.	Semis réguliers et bien recouverts. (Moins sélectif des pois d'hiver)
	TREPLIK (pendiméthaline + néburon)	4 kg	Vulpin, agrostis, paturin, dicotylédones annuelles sauf gaillet.	Semis réguliers et bien recouverts. Pois de printemps uniquement.
	IGRANE autosuspensible (terbutryne)	3 - 4 l	Graminées sauf folle-avoine dicotylédones annuelles sauf gaillet, ravenelle et sanve.	Sol humide.
	PREMIUM (terbutryne + néburon)	5 l	Graminées sauf folle-avoine dicotylédones annuelles sauf véroniques et gaillet	Sol finement préparé.

✱ : Attention, l'efficacité est réduite dans les sols à taux de matière organique élevé.

BLE

PIETIN VERSE : COMMENT TRAITER EN 1986

• La note nationale ci-après, rédigée conjointement par l'I.N.R.A., l'I.T.C.F. et le S.P.V. fait le point sur les préconisation en matière de lutte contre le piétin verse, face au développement des phénomènes de résistance aux fongicides BMC (produits à base de carbendazime, bénomyl ou méthyl-thiophanate).

• Rappelons qu'en Alsace, les premières souches résistantes ont été découvertes en 1985 dans le Bas-Rhin (BEHLENHEIM ; OBERHAUSBERGEN ; WOLFISHEIM ; ZUTZENDORF).

• **La situation reste toutefois peu alarmante car le piétin verse est un parasite rarement grave en Alsace :** En 1985, seules 2 parcelles sur 79 de notre réseau d'observation, ont atteint le seuil d'intervention ; il s'agissait dans les deux cas de semis antérieurs au 20 octobre avec un précédent cultural "céréales à paille".

LA LUTTE CONTRE LE PIETIN-VERSE DES CEREALES EN 1986

- Note établie par le S.P.V., l'I.T.C.F. et l'I.N.R.A. -

QUELLES SONT LES PARCELLES CONCERNEES PAR LE PIETIN-VERSE ?

Les risques de dégâts dûs à *Pseudocercosporella herpotricoïdes*, agent du piétin-verse sont élevés si :

- le semis est précoce, la culture est dense, la fin de l'automne et le début de l'hiver sont humides et doux, la variété est sensible à ce parasite,

- 20 % des talles sont atteintes de piétin-verse en début montaison.

Les dégâts les plus importants sont le plus souvent reliés à un développement précoce du piétin-verse (visibles sur céréales dès le début montaison). Par contre, les attaques tardives dites de "printemps" (visibles seulement fin montaison, début épiaison) n'ont eu jusqu'à maintenant, qu'une incidence limitée sur les rendements.

QUELLES SONT LES PARCELLES CONCERNEES PAR LA RESISTANCE AUX BENZIMIDAZOLES ET THIOPHANATES ?

Il est naturellement impossible de connaître la situation de chaque parcelle vis-à-vis de la résistance aux benzimidazoles et thiophanates. Cependant, les parcelles à risque sont celles :

- où des pertes d'efficacité visuelle des benzimidazoles et thiophanates ont été observées les années passées ;

- où les cultures de blé ou d'orge d'hiver reviennent fréquemment et si elles se situent dans un environnement ayant fréquemment reçu des benzimidazoles et thiophanates au cours des campagnes passées. Ce type de parcelles se situe principalement dans la moitié Nord de la France. En 1985, des souches résistantes ont été détectées en Bretagne, dans l'Est (Bas-Bhin), en Auvergne et dans le Poitou.

COMMENT TRAITER EN 1986 ?

En toutes situations, l'intervention doit se faire dès qu'une talle sur cinq est atteinte au niveau des gaines, juste avant le passage du champignon sur la tige et au plus tard lorsque la culture atteint le stade "deuxième noeud".

Dans les parcelles présentant un risque de résistance aux benzimidazoles et thiophanates, la lutte contre le piétin-verse doit être menée avec des spécialités à base de prochloraz ou de flusilazole et autorisées à la vente à la date du 15 janvier 1986 :

- SPORTAK 45 à 1,66 l/ha
- SPORTAK PF à 1,5 l/ha
- SPORTAK MZ à 1,33 + 4,7 l/ha
- PUNCH C à 1,2 l/ha

P 191

Pour les parcelles non concernées par la résistance, les benzimidazoles et thiophanates, seuls ou associés à d'autres matières actives sont utilisables.

Janvier 1986